

Guide du parent 2026



CAMP DE JOUR
MILTON ♥ PARC



TABLE DES MATIÈRES

1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Horaires et lieux
- 1.2 Arrivées et départ
- 1.3 Déroulement
- 1.4 Communication
- 1.5 Politique de remboursement

2

TENUE VESTIMENTAIRE ET OBJETS PERSONNELS

- 2.1 Sac à dos
- 2.2 Bouteille d'eau

3

SÉCURITÉ

- 3.1 Épipen
- 3.2 Prévention des poux
- 3.3 Coordonnées et autres informations

4

CODE DE VIE ET PROCÉDURE D'INTERVENTION

- 4.1 Code de vie
- 4.2 Procédure d'intervention en situation problématique

1 Renseignements généraux

1.1 Horaires et lieux

Notre camp de jour 2026 se déroulera sur 9 semaines, du 25 juin au 22 août. Les deux premières semaines seront aménagées en raison des congés du 25 juin et du 1er juillet.

Un service de garde est proposé en supplément, du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00 et/ou de 16h00 à 18h00.

Nos activités se dérouleront au Centre multiethnique Saint-Louis (CME), certaines d'entre elles se feront en extérieur au Parc Jeanne-Mance (le parc se situe à 15 minutes de marche du centre) ou dans divers lieux dans le secteur du centre Multiethnique.

1.2 Arrivées et départs

Camp de jour

Les arrivées et les départs auront lieu au CME. L'accueil se fera directement aux portes du gymnase du CME ou dans le parc en arrière du CME.

Si votre enfant est en retard pour quelque raison soit-elle, merci de communiquer avec le centre pour confirmer où se trouve le groupe de votre enfant. 514 843-7000/ poste. **100**

Service de garde

Les arrivées et les départs se feront directement à l'intérieur du CME, en bas des escaliers ou dans le parc en arrière . Les retards de plus de 15 minutes seront facturés **15\$** aux parents.



1.3 Déroulement

Les enfants seront divisés en plusieurs groupes en fonction de leur catégorie d'âge et de leurs affinités.

Groupe 1 : 5 ans – 6 ans

Groupe 2 : 7 ans – 8 ans

Groupe 3 : 9 ans

Groupe 4 : 10 ans – 11 ans

Groupe 5 : 12 ans – 13 ans

Cette année, nous avons le plaisir d'avoir accès à la piscine Schubert, située au 3950, boulevard Saint-Laurent, à environ 10 minutes de marche du centre. Nous nous rendrons à la piscine les mardis et les jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30, selon les groupes d'âge.

1.4 Communication

Par courriel : **campdejour@miltonpark.org**

Bureau d'accueil : **514 843-7000, p.100**

Pour vous tenir informé des nouvelles et de l'actualité quotidienne du camp, veuillez consulter régulièrement notre Padlet en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://padlet.com/receptioncme/camp-de-jour-armp-2026-2j980ydn5i6efa9p>

1.5 Politique de remboursement

Malgré la loi qui prévaut et dans un souci d'équité envers la communauté, nous apprécions que toute annulations se fasse un minimum d'une (1) semaine avant la/les semaine(s) que vous désirez annuler.

Les frais remboursables seront remboursés, moins une pénalité correspondant au plus petit de ces deux montants : 50 \$ ou 10 % du coût des jours de camp non entamés.

Consultez la politique de remboursement sur notre site Web :

www.miltonpark.org/politiques



1.6 Reçu fiscal

Les frais de garde payés dans le cadre du camp de jour et du service de garde sont éligibles à un reçu fiscal (Relevé 24). Les frais d'inscription (15 \$) et d'adhésion (5 \$) ne font pas l'objet du montant éligible au reçu fiscal.

Pour être en mesure de produire le Relevé 24, votre dossier doit avoir les renseignements suivants : numéro d'assurance social (NAS) du ou des demandeur(s), le pourcentage d'attribution à chacun des parents et un courriel valide. Pour mettre à jour vos informations personnelles, veuillez accéder directement à votre compte sur Amilia ou communiquez avec nous au bureau d'accueil. Le Relevé 24 sera téléchargeable directement à partir de votre compte Amilia dès le mois de Mars 2025. Vous recevrez un message courriel à cet effet.



2 Tenue vestimentaire et objets personnels

Les animateurs ne sont pas autorisés à assurer la garde des objets personnels appartenant aux enfants. A cet effet, le personnel de l'ARMP ne sont pas responsables des objets perdus, volés, brisés ou endommagés.

Les jouets et les jeux vidéos ne sont pas permis

2.1 Sac à dos

Veuillez fournir un sac à dos léger à votre enfant (éviter les sacs à roulettes).

Le sac à dos doit contenir ce qui suit :

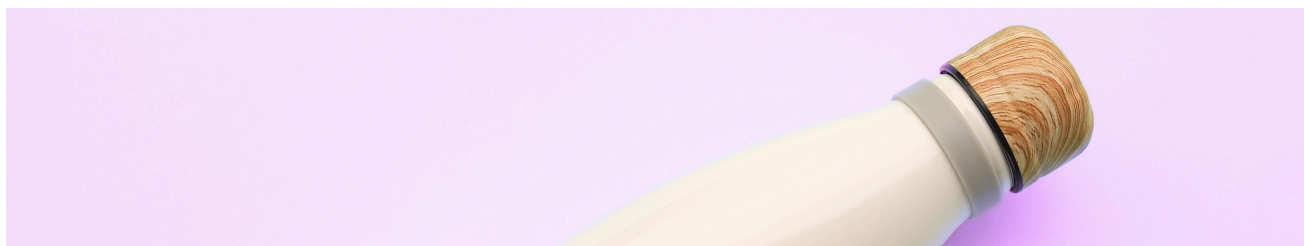
- Crème solaire
- Bouteille d'eau réutilisable
- Maillot et serviette de bain
- Casquette et chapeau
- Repas froid complet (pas d'accès au micro-onde)
- Deux collations (une pour le matin et une pour l'après-midi)
- Un imperméable

Merci d'identifier tous les effets personnels de votre enfant en inscrivant prénom et nom.



2.2 Bouteille d'eau

Votre enfant doit avoir une bouteille d'eau réutilisable en tout temps. Les bouteilles pourront être remplies tout au long de la journée



3 Sécurité

Votre rôle en tant que parent :

Gardez votre enfant à la maison s'il ressent des symptômes de toute maladie virale

3.1 EpiPen

Si votre enfant souffre d'allergies, il doit avoir son épiPen avec lui en tout temps. Veuillez également en informer l'animateur à votre arrivée.

3.2 Prévention des poux

Les poux ne prennent jamais de vacances. Comment les éviter ?

- Attachez les cheveux de votre enfant;
- Examinez régulièrement ses cheveux pour des poux;
- Rappelez à votre enfant :
 - D'éviter de coller sa tête à celle des autres;
 - De ranger sa casquette ou son chapeau dans son sac à dos lorsqu'inutilisé;
 - D'éviter de partager sa casquette, son chapeau, sa brosse à cheveux, ect avec d'autres enfants

A titre préventif, veuillez :

- Aviser immédiatement le coordonnateur du camp de jour si votre enfant a des poux et suivre les directives recommandés
- Garder votre enfant à la maison jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de poux ou de lentes



3.3 Coordonnées et autres informations au dossier

Les parents ont la responsabilité de maintenir à jour les informations fournies lors de l'inscription de l'enfant.

Ces informations sont vitales en cas d'urgence.

Veuillez nous communiquer tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, courriel) ou tout changement sur la santé de votre enfant .

4 Code de vie et procédure d'intervention :

4.1 Code de vie

- Se déplacer de façon sécuritaire;
- Se laver les mains fréquemment;
- Etre respectueux de son entourage et de son environnement
- Régler les conflits par la discussion;
- Porter des vêtements et des souliers appropriés et sécuritaires;

4.2 Procédure d'intervention en situation problématique

Le camp de jour applique une tolérance zéro face à la violence, comme par exemple :

- *Mordre,*
- *Cracher,*
- *Frapper,*
- *Insulter,*
- *Intimider,*
- *Lancer des objets,*
- *Ou tous autres gestes qui peuvent être dangereux*

Les sanctions en cas de comportement inapproprié au camp de jour incluent :

- Deux avertissements oraux,
- Un avertissement de responsable,
- Une rencontre dans le bureau de la direction,
- Une rencontre avec les parents et la direction,
- Un dernier avertissement écrit

En cas de persistance des comportements inappropriés, l'exclusion de l'enfant sera envisagée.

